



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

---

Séance N° 72, Mercredi 21 juin 2017, 12h00, salle 413, Amphimax

---

Présent(e)s

Mmes Caroline Kizilyaprak  
Sabina Rondic  
Ariane Morin  
Sarah Stephen

M. Eric Verrechia  
Gaspard Turin  
Jacques-Antoine Gauthier  
Daniel Rod  
Jean-Moïse Rochat  
Flavio Cazzaro

Aitor Gosende (prise du PV)

Excusé(e)s

M. Daniel Oyon

---

**Ordre du jour**

- 1) **COMMUNICATION BUREAU** .....2
- 2) **RENCONTRE AVEC LE SRH - M. GAGLIARDI**.....2
- 3) **POINTS DIVERS**.....4

**Accueil**

## 1) Communication bureau

- Rachel Falconer a démissionné de la CoPers. Pour la remplacer, l'élu vient-en-suite représentant le corps professoral sera désigné.
- L'année prochaine, Jacques-Antoine Gauthier prendra un congé scientifique. Il ne quittera toutefois pas ses fonctions.

## 2) Rencontre avec le SRH - M. Gagliardi

- M. Gagliardi :

Nous réfléchissons à un outil institutionnel global, non pas uniquement SRH (service des ressources humaines). Le guide, tel que vous l'avez vu, n'existera plus. Il ne s'agira plus d'un guide « Accueil », mais un guide global. Toutes les informations que vous avez proposées dans la liste seront présentes dans ce document. Nous avons constaté qu'il y avait des collaborateurs de tous types qui cherchaient des informations.

- CoPers :

Il faudrait une mise à plat de toutes les directives. Elles sont pléthoriques. La compatibilité entre certaines directives n'est pas toujours évidente. Peut-être que pour aller plus loin, il faudrait que ces directives soient retravaillées par la Direction ou le Service juridique.

- M. Gagliardi :

L'idée est plutôt de proposer une vulgarisation des lois. Or ceux qui veulent aller plus loin doivent lire la loi.

- CoPers :

Par ailleurs, certains collaborateurs confondent droit et possibilité.

Comment les gens vont-ils être informés de l'existence de ce document ?  
Quelle forme prendra-t-il ?

- M. Gagliardi :

Pour l'instant il s'agit plutôt d'un outil électronique. Mais le vice-recteur souhaiterait tout de même quelque chose en version papier. Aussi, nous mettrons en place un nouveau projet d'accueil et enverrons des mails pour informer à ce sujet.

Il s'agit d'une redéfinition de la notion d'accueil, jusqu'à aujourd'hui nous avons 300 personnes invitées pour la demi-journée d'accueil des nouveaux collaborateurs UNIL et seulement une vingtaine venaient. L'idée était bonne, mais les gens ne se sentent visiblement pas concernés. Que

mettre dans ces séances ? Sécurité, thématique RH etc., sont des informations qu'ils peuvent obtenir électroniquement. Il nous faut sortir de cet accueil physique, mais maintenir un accueil tout de même, et ce pour deux raisons : qu'ils se sentent accueillis ; qu'ils soient aiguillés et qu'ils se rappellent de ces informations. Pour ce faire, nous avons imaginé deux solutions : premièrement, envoyer une lettre officielle de la rectrice ; deuxièmement, un mail de bienvenu du service RH sur leur boîte mail, avec un lien vers plus d'informations.

Concernant toutes les questions de sécurité, nous allons développer des MOOC qui devront être validés par le collaborateur (par exemple sur le harcèlement et le mobbing). Enfin, il faudrait aussi un guide au niveau institutionnel.

- CoPers :

Quand est-ce que l'outil sera prêt ?

- M. Gagliardi

La personne qui travaille sur cet outil est mandatée à 20%. Le courrier de la rectrice sera envoyé d'ici 2 mois. Enfin, le document sur lequel vous avez travaillé sera mis à jour en attendant d'avoir le nouvel outil.

- CoPers :

Avec la nouvelle direction du Service RH, qui sera l'interlocuteur RH pour la CoPers ?

- M. Gagliardi :

Le nouveau Directeur des RH sera aussi votre premier interlocuteur. Quand vous devrez être consultés, ce sera aussi avec lui que cela se fera.

- CoPers :

Quid de la réflexion sur la mobilité interne ?

- M. Gagliardi :

L'état de Vaud est en train d'en discuter aujourd'hui. Malheureusement nous n'en sommes que là pour l'instant, au stade des discussions.

- CoPers :

Pourtant, cela répond vraiment à un besoin. Beaucoup de membres du personnel se lassent après 15 à 20 ans à un même poste.

- M. Gagliardi :

Si vous rencontrez M. Fivat, faites-lui part de ce besoin.

- CoPers :

Qu'en est-il des gens soumis à un contrat Etat de Vaud et ceux soumis à la LPers. Certains collaborateurs ne sont pas soumis à la LPers, mais ne sont pas au courant. Alors que d'autres sont soumis à la LPers, mais n'en tirent pas les avantages. Par exemple, dans le cas d'un/d'une technicien/ne membre d'une équipe auprès d'un professeur qui doit partir à la retraite, lorsque son poste est supprimé, l'UNIL ne cherchera pas à le/la remplacer. Il faudrait peut-être insister sur cette différence de statut, le mettre en exergue.

- M. Gagliardi :

Pour les collaborateurs soumis à la LPers, l'employeur s'engage à faire le maximum pour trouver un poste à ceux dont le poste est supprimé. S'il n'y a aucune solution, alors des indemnités sont versées et la personne part. Le mettre en exergue est tout à fait possible, typiquement dans le guide qu'on prépare, dans des flyers etc. Nous avons constaté un manque d'information sur le terrain, où nous, RH, pouvons sensibiliser.

- CoPers :

Fournir une formation RH pour les professeurs est aussi une nécessité.

- M. Gagliardi :

Martial Pasquier est en charge de la création de cette formation. Se basant sur le CHUV, cela va se mettre en place très rapidement.

- CoPers :

Qu'en est-il d'une formation « retraite » sur le campus ?

- M. Gagliardi :

C'est envisageable, nous en discuterons.

### **3) Points divers**

- La nouvelle plateforme SAP pose de gros problèmes d'ergonomie :  
Quand un poste est mis au concours, et que quelqu'un postule, il est possible de voir toutes les postulations de la personne ; il est donc aussi possible de voir les postulations pour lesquelles elle a été refusée et les raisons pour lesquelles la personne n'a pas eu le poste. Nous allons rédiger un mail décrivant le problème qui sera directement envoyé à la Direction des RH.

- Concernant l'Inter-CoPers, suite au départ prochain de Jacques-Antoine Gauthier en congés scientifique, l'adresse e-mail de Caroline Kizilyaprak sera transmise.
- Dans le dernier numéro de l'Uniscope, la problématique liée aux parkings a été mentionné. Nous continuerons à suivre le développement de ce dossier.

La séance est levée à 13:40